

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 18 novembre 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – Demande d'Énergir du 30 octobre 2020 / DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ (*SOUS PLI CONFIDENTIEL*)
n/d : 1001-106-X

Chère Me Dubois,

Par la présente conformément à la décision procédurale rendue par la Régie en date du 3 novembre dernier ([D-2020-144](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose sa preuve dans le dossier mentionné en rubrique.

Le ROÉÉ demande respectueusement à la Régie de bien vouloir accepter ladite preuve et d'excuser le léger retard dans son dépôt.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
p.j. Preuve du ROÉÉ
cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse,
Dossiers réglementaires, Énergir
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ